

infos générales



À VOS AGENDAS

Assemblées villageoises de Fresens : les **mercredis 22 février et 30 août**, au collège de la Guêpe.

Assemblée villageoise de Vaumarcus-Vernéaz : le **mercredi 15 mars à 20 h** à la cabane forestière.

Assemblée villageoise de Saint-Aubin-Sauges : **mercredi 29 mars à 20 h** à la Salle de spectacles de Saint-Aubin-Sauges.

Balade dans le vignoble avec dégustation à La Grande Béroche le **samedi 13 mai 2023**. Informations et inscriptions via le QR code.



BOIS DE FEU SEC

Le Service forestier n'a plus de stock de bois de feu sec (voir *Comm' à la Une* de décembre 2022). Cette prestation est donc suspendue jusqu'à l'automne. Les réservations ne sont pas possibles. Une communication concernant la reprise de ce service paraîtra au 3^e trimestre 2023. Merci de votre compréhension.

Le Service forestier



LES JUBILAIRES DE LA COMMUNE

Nous adressons toutes nos félicitations à nos **jubilaires qui ont célébré leur anniversaire.**

90 ans, en décembre : Mme Susanne Guidoux, de Gorgier; **en janvier** : Mme Andrée Gaille, de Montalchez et Mme Germaine Raggenbass, de Saint-Aubin-Sauges, et **en février** : Mme Andrée Bettinelli, de Gorgier.

100 ans, en décembre : Mme Odette Fornachon, de Bevaix.

Comm à la Une



COMMUNE DE
LA GRANDE BÉROCHE

FÉVRIER 01/2023



éditorial

Chères habitantes, chers habitants,

En date de la rédaction du présent édito, soit le 22 janvier, l'hiver a pris ses quartiers sur notre commune avec des températures négatives et de la neige qui recouvre les champs, les forêts, les routes et les habitations.

Cette période est également synonyme de pic de consommation d'énergie; sujet hautement sensible et d'importance capitale. A ce niveau-là, la commune se doit de faire preuve d'exemplarité. Cela est d'ailleurs précisé au sein de la nouvelle loi sur l'énergie qui est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2021.

La commune de La Grande Béroche a hérité de conditions favorables afin de justement remplir cette exigence. Grâce aux chauffages à distance présents sur le territoire, la grande majorité des bâtiments scolaires et administratifs sont alimentés par de l'énergie renouvelable, ce qui représente en tout quatorze bâtiments. Seuls l'école de Montalchez et le collège des Chatons sont encore dépendants des énergies fossiles. Pour le premier, une demande de crédit en lien avec son assainissement est prévue cette année et, pour le second, il devrait être alimenté par l'extension prévue du chauffage à distance de Bevaix.

En partenariat avec un acteur énergétique local, l'ensemble des toits plats propriétés de la commune a été équipé de panneaux solaires photovoltaïques. Il s'agit de six bâtiments représentant 1021 panneaux pour une production de 355260 kWh en 2022, soit la consommation de 70 ménages.

Au-delà de l'approvisionnement en énergie se pose la question de la consommation des bâtiments et surtout de leur assainissement. En cette année 2023, deux chantiers importants sont prévus à Saint-Aubin-Sauges, à savoir : le «vieux» collège (rue de l'Hôpital 16) et le bâtiment de l'avenue de Neuchâtel 42. Ces bâtiments seront isolés notamment au niveau de la toiture et équipés de panneaux solaires photovoltaïques, tous deux sont déjà raccordés au chauffage à distance.

En 2023, le plan communal des énergies sera finalisé et nous espérons pouvoir être labellisé Cité de l'énergie.

Le Conseil communal vous souhaite un bel hiver, si possible pas trop énergivore!

Tom Egger, chef du dicastère de l'énergie

infos générales



BONS RAIL CHECK

Les subventions pour les abonnements Onde Verte junior rencontrent toujours un vif succès. Pour l'année 2023, chaque adolescent-e ou jeune adulte né-e entre le 1^{er} janvier 1999 et le 31 décembre 2008 recevra un bon Rail Check d'une valeur de 50% du prix d'achat, soit CHF 247.50 à faire valoir sur un abonnement Onde Verte junior de deux zones (10-11), soit CHF 355.50 pour trois zones (10-11-15), abonnement général et abonnement de parcours inclus.



PRESTATION ACCORDÉE AUX FAMILLES: SACS POUBELLE OFFERTS

Nous rappelons aux parents que la commune offre, par année et durant trois ans, deux rouleaux de sacs poubelle de 35 litres, soit à la naissance de votre enfant, à son premier ainsi qu'à son deuxième anniversaire.

Ces rouleaux peuvent être retirés à l'administration communale de Saint-Aubin-Sauges durant les heures d'ouverture des guichets.



CARTES CFF

En 2023, les autorités communales proposent à la population quatre cartes journalières pour les mois de mars 2023 à janvier 2024. Pour le mois de février uniquement, huit cartes journalières sont disponibles. Cette offre des CFF est maintenue jusqu'à fin janvier 2024 avant de laisser sa place à un nouveau système. Les tarifs en vigueur ne changent pas: CHF 38.– pour les habitant-e-s et CHF 43.– pour les externes. Elles sont vendues à CHF 30.– la veille de leur échéance. Pour rappel, ces cartes journalières ne sont ni reprises ni échangées. Pour les réserver, vous pouvez nous appeler au 032 886 52 00 (sélectionner chancellerie).

finances

Budget 2023

La dernière séance du Conseil général en 2022, dédiée principalement à l'examen du budget 2023, a été riche en rebondissement.

Pour mémoire, le Conseil communal présentait en début de séance un budget avec un excédent de recettes de l'ordre de CHF 400 000.– et des investissements pour environ CHF 25 000 000.– répartis en deux catégories (voir *Comm' à la Une* de début décembre 2022). Il permettait également au législatif de débattre du coefficient fiscal communal en proposant un arrêté diminuant ce dernier de deux points pour les années 2023 et 2024. Après des débats nourris, le Conseil général a validé une baisse du coefficient de trois points non limité dans le temps et limité les investissements à CHF 15 000 000.– pour 2023. Cette baisse du coefficient fiscal sera certainement la bienvenue compte tenu de l'inflation actuelle.

L'exécutif a d'ores et déjà adapté sa stratégie d'investissement pour 2023 et anticipe le budget 2024 avec l'intention marquée de ne pas réduire les prestations à la population; une diminution de la fortune communale ces prochaines années n'est donc pas à exclure. Fortune qui dépasse les CHF 26 000 000.– au 31 décembre 2021.

Nous évoquions au début décembre 2022 que «la préparation du budget communal est toujours un exercice périlleux, fait de compromis et de concessions dans tous les domaines» le budget 2023 aura confirmé la règle.

Thierry Pittet, chef du dicastère des finances

travaux

Double salle de gymnastique de Bevaix – état des lieux

L'actuelle « grande » salle de Bevaix est issue du démontage d'une halle de l'Exposition nationale de 1964. Elle a été remontée à son emplacement actuel en 1966-1967.

Faisant suite à une étude de faisabilité de rénovation de la salle existante réalisée en décembre 2008, le Conseil communal de l'ancienne commune de Bevaix a décidé de lancer un concours de projets pour la réalisation d'une salle polyvalente aux normes, répondant aux besoins des utilisateur-trice-s.

Suite à la fusion, le Conseil général de La Grande Béroche a été consulté quatre fois depuis 2018 afin de trouver des compromis sur les salles, le parking et le développement du chauffage à distance. Dans le cadre de cette réalisation, qui doit encore faire l'objet d'un crédit final de construction, ce ne sont pas moins de CHF 2 150 000.– qui ont été votés et en partie dépensés.

La mise à l'enquête publique s'est terminée le 19 décembre 2022 et nous avons reçu plusieurs oppositions de la population. Elles ont par ailleurs été commentées sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook, en remettant en cause les compétences des autorités et des bureaux mandatés.

Au vu des oppositions formulées, ce n'est pas en 2023 que les travaux de la nouvelle infrastructure débiteront et il est bien difficile de prévoir de nouveaux délais à ce stade.

Nous rappelons que ce projet d'intérêt public a été largement plébiscité par le législatif et l'ensemble des groupes politiques et n'a pas suscité de référendum lors des différentes demandes de crédits.

Tom Egger, chef du dicastère des bâtiments

Le 175^e anniversaire de la République !

Coup de théâtre à La Grande Béroche!

En cette année 2023, le canton de Neuchâtel fête les 175 ans de l'instauration de la République. Pour marquer le coup, deux représentations théâtrales seront proposées le jeudi 30 mars et le vendredi 5 mai à la Salle de spectacles de Saint-Aubin-Sauges. Une représentation est également prévue pour les élèves du Cercle scolaire, le 29 mars en journée.

La Démocratie en procès est une pièce de théâtre interactive et ludique. D'une durée d'environ une heure, elle est interprétée par une comédienne et un comédien. Le public, juré du procès de la pièce, est amené à participer activement. A la fin, il devra voter à main levée : pour blanc ou contre les valeurs de notre Démocratie. L'issue du vote est incertaine et peut changer d'une représentation à l'autre.

L'intrigue

Quelques semaines après l'instauration de la République de 1848 sur le territoire de Neuchâtel, un fonctionnaire de l'Etat est retrouvé mort au pied d'une noble. Se met alors en place le premier procès de la République. A travers les arguments piquants d'une révolutionnaire et d'un royaliste aux valeurs opposées, le public pourra revivre les enjeux de la Révolution des peuples. Petit à petit, il va découvrir que cette période cruciale de changement de société résonne furieusement avec la nôtre.

Une immersion interactive dans les racines de notre système démocratique, dans lequel le public est impliqué, pour mieux comprendre les conditionnements politiques, rhétoriques et moraux qui influencent nos décisions.



Pour vous inscrire, il vous suffit de scanner les QR codes suivants:

← 30 mars

5 mai →



Réservez la date du 19 août 2023

Le samedi 19 août, nous fêtons les 5 ans de La Grande Béroche.



Les commissions sports – loisirs – culture et relations publiques, en étroite collaboration avec le Conseil communal, l'administration communale, les assemblées villageoises et la Société de développement de Bevaix, préparent un riche programme composé d'animations, de concerts et de quelques surprises.

Nous vous prions d'ores et déjà de réserver la date du samedi 19 août 2023. De plus amples informations suivront ces prochaines semaines.

Joyeux 5^e anniversaire La Grande Béroche!

Sandra Berger, présidente du comité d'organisation des 5 ans de fusion

infos pratiques

BIBLIOTHÈQUES

Né pour lire continue en 2023, la prochaine rencontre à Bevaix aura lieu le **jeudi 23 février de 9h30 à 10h30** et à Gorgier le **vendredi 24 février de 10h à 11h**. Le programme complet peut être consulté sur le site internet de La Grande Béroche.

Les bibliothèques vont participer au biblio-weekend le **samedi 25 mars**. Le thème de cette année est **Mettre les voiles**. Nous vous attendons nombreux-ses pour cette journée, afin d'y découvrir nos animations. Cela se déroulera le matin à Bevaix et l'après-midi à Gorgier, dans nos bibliothèques.

Au plaisir de vous voir!

Les bibliothécaires



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Nous informons les propriétaires de chiens que la naissance, l'acquisition ou le décès d'un chien, ainsi qu'un changement de propriétaire ou un déménagement doit être annoncé au Service de la sécurité publique de La Grande Béroche, en nous communiquant le numéro de puce de l'animal.

Cours obligatoires pour les nouveaux-elles détenteur-trice-s de chien

Depuis le 1^{er} janvier 2021, si vous devenez l'heureuse ou l'heureux propriétaire d'un chien et qu'il s'agit de votre premier animal à votre nom, vous devez participer à dix périodes d'éducation canine, soit : deux cours théoriques et huit cours pratiques avec votre nouveau compagnon. Pour savoir qui sont les éducateur-trice-s reconnu-e-s par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV), le délai accordé pour achever les cours ou toutes autres informations, rendez-vous sur le site du SCAV.

Le Service de la sécurité publique



← Accès au site

forêts

Qui sont les propriétaires forestiers ?

Les forêts sises sur le territoire communal de La Grande Béroche appartiennent à différents propriétaires, soit la commune, la Paroisse temporelle de Saint-Aubin-Sauges, l'Etat ou encore la Ville de Neuchâtel. Une surface d'environ 430ha de forêts appartient à des privés. Le Service forestier souhaite solliciter les propriétaires forestiers privés afin de récolter leurs coordonnées, ainsi que les bien-fonds leur appartenant.

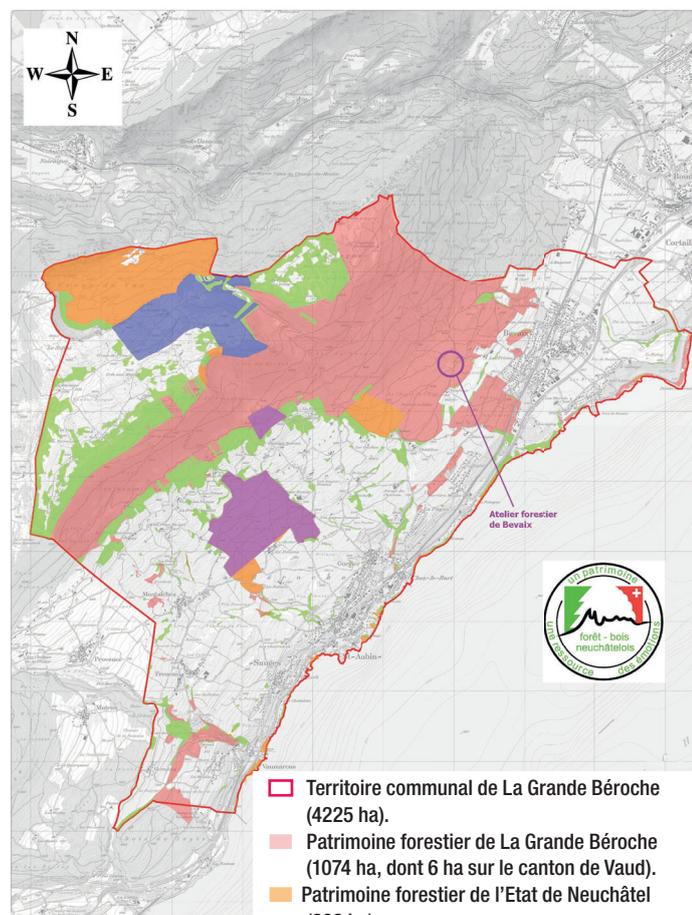
Ces données peuvent être transmises directement par courriel à : lagrandebroche.serviceforestier@ne.ch ou par courrier à Administration communale de La Grande Béroche, Service forestier, rue du Temple 1, 2022 Bevaix.

Le but de cette récolte d'informations vise à mettre en place une base de données et d'ainsi pouvoir contacter les propriétaires au besoin, par exemple pour des questions de sécurité, de protection des forêts (lutte contre le bostryche), favoriser la biodiversité en entretenant des habitats/écosystèmes ou si une opportunité d'intervention devait se présenter. Pour toutes questions supplémentaires, le Service forestier se tient à disposition et il est également possible de consulter le Service faune-forêt-nature (SFFN) via le site internet de l'Etat de Neuchâtel.

Le Service forestier



← Accès au site



- Territoire communal de La Grande Béroche (4225 ha).
- Patrimoine forestier de La Grande Béroche (1074 ha, dont 6 ha sur le canton de Vaud).
- Patrimoine forestier de l'Etat de Neuchâtel (232 ha).
- Patrimoine forestier de la Paroisse de Saint-Aubin (138 ha).
- Patrimoine forestier de la Ville de Neuchâtel (125 ha).
- Patrimoine forestier privé (433 ha, y compris Creux-du-Van).

Janvier 2018

sociétés locales

La troupe La Beline

Le comité de rédaction a décidé de présenter les sociétés locales de la commune. C'est la troupe théâtrale de Gorgier La Beline qui ouvre cette rubrique.

Tout d'abord, un petit peu d'histoire : *belins* (béliers en français d'aujourd'hui) était le sobriquet donné jadis aux habitant-e-s de la commune de Gorgier, en raison sans doute de leur caractère bien trempé. Lors de la Fête des Cerises organisée à Chez-le-Bart en juin 1986 par le chœur d'hommes L'Helvétienne, quelques-un-e-s d'entre eux/elles se sont lancé un défi : monter une pièce de théâtre pour agrémenter la soirée 1987 de cette société. Aussitôt dit, aussitôt fait ! Une comédie a été choisie, sept acteurs ont été recrutés parmi les autorités et le personnel communal, une amie les a conseillé pour la mise en scène, des décors déjà existants ont été empruntés et la troupe a choisi son nom : La Beline. La première représentation a été donnée le 21 février 1987 à la Salle communale de Gorgier en seconde partie de la soirée de l'Helvétienne.



A vos agendas !

Pour notre 37^e saison, nous avons le plaisir de vous annoncer notre nouveau spectacle : *Ma femme est sortie*, une comédie de Jean Barbier. Les représentations auront lieu à la Salle de spectacles de Saint-Aubin-Sauges, le samedi 18 février à 19h (avec repas) et le dimanche 19 février à 17h, puis le samedi 4 mars à 20h (spaghettis offerts) et le dimanche 5 mars à 17h. Nous nous réjouissons de vous retrouver tout prochainement pour partager cette nouvelle aventure !



Réservations (places numérotées) dès le 6 février 2023
www.labeline.ch ou 079 356 57 97.

démographie

Une belle croissance à La Grande Béroche

La population de La Grande Béroche est en constante augmentation depuis plusieurs années, preuve de l'attractivité de notre belle commune.

Au 31 décembre 2022, nous comptons 9029 habitant-e-s réguliers-ières, soit 85 de plus qu'à fin 2021. Pour rappel, la population avait déjà augmenté de 124 habitant-e-s durant l'année 2021. Le développement de plusieurs projets immobiliers sur le territoire communal a favorisé l'augmentation de la population. Il montre par ailleurs l'attractivité de notre commune et un réel intérêt de la population à élire domicile dans notre belle région.

Le Service du contrôle des habitants